

Image not found or type unknown



locatiare cauchemaresque droit de proprietaire

Par **sazlass**, le **19/10/2009** à **11:57**

Bonjour. Je suis un propriétaire des studio meublé. Je loue aux étudiants pendant des années, je n'ai jamais eu des problèmes. Maintenant je suis harcelé par une de mes locataires. Je suis certain qu'elle sous-loue le studio, mais de quoi est ce que j'ai besoin comme preuve? Elle est devenue abusive. Est ce que j'ai le droit de la faire sortir. En plus, son cheque était en bois!

Je suis accablé par cette histoire. Aidez- moi SVP!